

ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et reglementation Question au Gouvernement n° 2115

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Jean Glavany.

M. Jean Glavany. Le President de la Republique a apporte il y a quelques semaines un soutien marque - j'allais dire bruyant - a l'initiative du CNPF visant a creer des stages diplomants,...

M. Pierre Mazeaud. Il a bien fait!

M. Jean Glavany. ... proposition bien rapide sur un sujet bien grave!

Cette initiative et ce soutien ont provoque l'inquietude des organisations d'etudiants et d'enseignants, y compris parmi les plus moderes, qui se souviennent du tristement celebre CIP.

M. Pierre Lellouche. Demago!

M. Jean Glavany. Cette initiative et ce soutien revelent en fait cruellement une double defaillance du Gouvernement.

La premiere defaillance, c'est l'absence d'une politique de formation en alternance et d'insertion professionnelle puisque le grand programme de generalisation des formations en alternance dans l'education nationale, lance entre 1990 et 1993, et la mise en oeuvre de la loi sur la validation des acquis professionnels, votee en 1992, sont en panne complete depuis quatre ans. Ce grand elan brise se paie aujourd'hui d'un prix tres lourd. L'autre defaillance a trait a la methode: ainsi, le bonheur des etudiants en formation pourrait etre octroye par le CNPF soutenu par le President de la Republique!

Ma question est simple: les organisations representatives des etudiants, des enseignants, des salaries et meme des entreprises sont-elles a ce point si suspectes qu'elles ne puissent etre appelees a une vraie negociation sur ce sujet si grave ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche.

M. Christian Bataille. Valet du patronat!

M. Francois Bayrou, ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Monsieur Glavany, vous auriez probablement pu choisir un autre sujet que celui de l'alternance pour vous exprimer dans cette assemblee. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Mme Frederique Bredin. Il est libre!

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. En effet, si l'on comparait le nombre de formations en alternance accessibles aujourd'hui et celui qui l'etait a l'epoque ou vous en aviez la responsabilite, le bilan serait cruel pour vous ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Mais la n'est pas le sujet. Tout le monde reconnait que notre pays souffre cruellement d'un manque de formations en alternance et d'une insuffisante prise en compte de l'experience professionnelle dans la formation. M. Delors a meme dit, hier soir, a la television, qu'il conseillait aux jeunes membres de sa famille de faire des stages. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Je suis desole, mesdames, messieurs les socialistes, de susciter des debats en votre sein: ce n'etait pas mon intention!

Je vous informe, monsieur Glavany, que rien ne sera fait sans que les syndicats d'etudiants et les syndicats

d'enseignants, que je rencontre tous les jours, et avec lesquels nous abordons en particulier ce sujet, aient participe a l'elaboration du systeme qui va etre mis en place et aient donne leur accord. Ce dispositif permettra notamment de mettre en oeuvre la loi de validation des acquis, dont j'ai deja dit du bien devant l'Assemblee. C'est la preuve que nous pouvons trouver un accord quand il s'agit de l'interet des jeunes, et faire en sorte que les meilleures intentions proclamees soient suivies d'effet pour leur plus grand benefice. (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la democratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Jean Glavany.

M. Jean Glavany. Le President de la Republique a apporte il y a quelques semaines un soutien marque - j'allais dire bruyant - a l'initiative du CNPF visant a creer des stages diplomants,...

M. Pierre Mazeaud. Il a bien fait!

M. Jean Glavany. ... proposition bien rapide sur un sujet bien grave!

Cette initiative et ce soutien ont provoque l'inquietude des organisations d'etudiants et d'enseignants, y compris parmi les plus moderes, qui se souviennent du tristement celebre CIP.

M. Pierre Lellouche. Demago!

M. Jean Glavany. Cette initiative et ce soutien revelent en fait cruellement une double defaillance du Gouvernement.

La premiere defaillance, c'est l'absence d'une politique de formation en alternance et d'insertion professionnelle puisque le grand programme de generalisation des formations en alternance dans l'education nationale, lance entre 1990 et 1993, et la mise en oeuvre de la loi sur la validation des acquis professionnels, votee en 1992, sont en panne complete depuis quatre ans. Ce grand elan brise se paie aujourd'hui d'un prix tres lourd.

L'autre defaillance a trait a la methode: ainsi, le bonheur des etudiants en formation pourrait etre octroye par le CNPF soutenu par le President de la Republique!

Ma question est simple: les organisations representatives des etudiants, des enseignants, des salaries et meme des entreprises sont-elles a ce point si suspectes qu'elles ne puissent etre appelees a une vraie negociation sur ce sujet si grave ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche.

M. Christian Bataille. Valet du patronat!

M. Francois Bayrou, ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Monsieur Glavany, vous auriez probablement pu choisir un autre sujet que celui de l'alternance pour vous exprimer dans cette assemblee. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Mme Frederique Bredin. Il est libre!

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. En effet, si l'on comparait le nombre de formations en alternance accessibles aujourd'hui et celui qui l'etait a l'epoque ou vous en aviez la responsabilite, le bilan serait cruel pour vous ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la democratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Mais la n'est pas le sujet. Tout le monde reconnait que notre pays souffre cruellement d'un manque de formations en alternance et d'une insuffisante prise en compte de l'experience professionnelle dans la formation. M. Delors a meme dit, hier soir, a la television, qu'il conseillait aux jeunes membres de sa famille de faire des stages. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Je suis desole, mesdames, messieurs les socialistes, de susciter des debats en votre sein: ce n'etait pas mon intention!

Je vous informe, monsieur Glavany, que rien ne sera fait sans que les syndicats d'etudiants et les syndicats d'enseignants, que je rencontre tous les jours, et avec lesquels nous abordons en particulier ce sujet, aient participe a l'elaboration du systeme qui va etre mis en place et aient donne leur accord. Ce dispositif permettra notamment de mettre en oeuvre la loi de validation des acquis, dont j'ai deja dit du bien devant l'Assemblee. C'est la preuve que nous pouvons trouver un accord quand il s'agit de l'interet des jeunes, et faire en sorte que

les meilleures intentions proclamees soient suivies d'effet pour leur plus grand benefice. (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la democratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : M. Glavany Jean Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2115 Rubrique : Enseignement superieur

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche **Ministère attributaire :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 janvier 1997, page 29 **Réponse publiée le :** 15 janvier 1997, page 29

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 janvier 1997